



Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. LES GRANDES MANOEUVRES

Certains visiteurs du fort ont été étonnés de voir un déploiement de quatre camions de pompiers au cœur de notre village.

Des dizaines de pompiers ont déroulés les lances à incendie et les ont mises en action.

Cela était en fait des exercices grandeur nature et ils ont eu lieu sur deux jours et sur différents sites de notre commune.

Au Fort, au chemin de la Pouzaque, à la Riverotte sur la partie de la RNR, à la Bregue, au ramier communal et enfin sur le chemin du Regautier

Les liens qui existent entre le SDIS de Muret et notre commune ont permis d'effectuer ces manœuvres et exercices sur notre territoire afin que les pompiers soient parés à toutes éventualités .



La connaissance des zones où des départs de feux seraient susceptibles de se déclencher est un plus pour les soldats du feu qui se déploieraient pour leurs combats contre les flammes.

En effet, suite au changement climatique annoncé et aux pics de chaleur que nous voyons chaque année depuis maintenant quelque temps, les responsables craignent qu'à l'avenir, des feux importants pourraient se dérouler sur notre territoire qui était jusqu'à présent relativement épargné.



2. CEREMONIE COMMEMORATIVE DE LA GUERRE D'ALGERIE

C'est sous un ciel gris que la cérémonie de la commémoration du cessez le feu mettant fin à la guerre d'Algérie s'est déroulée en compagnie d'élus, d'habitants de la commune et d'anciens combattants dans la cour du Fort.

Après la lecture par la Maire du discours du Ministère des armées, un dépôt de gerbe a eu lieu devant le monument aux morts à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc et une Marseillaise a ensuite été entonnée par tous les acteurs présents à cette réunion.

Un vin d'honneur a été partagé à la salle des fêtes par tous les participants à cette cérémonie.



3. UNE APRES MIDI SPORTIVE LE 25 MAI

Aureville, Clermont-le-Fort, Goyrans et Lacroix-Falgarde organisent le samedi 25 mai une activité sportive :

Le freestyle football, découverte et initiation.

Ce moment de convivialité ouvert à tous les jeunes à partir du CM2 (sans limite d'âge) se déroulera sur les terrains de sport d'Aureville.

Venez nombreux.



4. AUX URNES CITOYENS

Le 9 juin prochain, auront lieu les élections européennes.

Le Parlement européen est la seule assemblée transnationale élue directement au monde. Il s'agira d'élire les 81 représentants au Parlement européen car, depuis 1979, ils sont élus tous les 5 ans au suffrage universel direct. Les eurodéputés détiennent trois pouvoirs : législatif, budgétaire et un pouvoir de contrôle.

Pour voter aux élections européennes en France, il faut être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. Un coup d'œil sur Service-Public.fr permet de vérifier sa propre situation électorale. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 3 mai, soit en se déplaçant en mairie, ou jusqu'au 1er mai en ligne sur le site national.

Bon à savoir :

- Si vous atteignez l'âge de 18 ans après la date limite d'inscription sur les listes (3 mai) mais avant la veille du scrutin (8 juin), vous serez automatiquement inscrits.
- Les ressortissants d'autres États membres de l'Union européenne peuvent voter dans leur pays d'origine ou celui de résidence. S'ils choisissent la France, ils doivent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires de leur commune.

Rendez-vous le dimanche 9 juin dans la Salle des Fêtes dès 8h, l'heure de clôture n'est pas encore connue, soit 18h, soit 20h.

5. DETOUR PREHISTORIQUE

Un panneau informatif sur la découverte de l'existence de l'homme fossile par J.B. NOULET, fourni par le Sicoval et la RNR et d'après les explications des amis de Clermont, de Caminarem et de la Mairie, a été installé sur le chemin de randonnée situé à l'Infernet.

Ce panneau présentant les recherches et l'historique du lieu à été positionné et fixé par les membres de Caminarem.

Il indique la stèle à quelques dizaines de mètres de là situant l'endroit de la découverte .

Nous vous invitons à venir le découvrir lors de vos ballades sur nos nombreux chemins de randonnée qui traversent notre commune.



6. LUTTONS CONTRE LES NUISANCES SONORES

Afin que l'entretien des jardins se passe en toute sérénité pour les Clermontois, voici un rappel des horaires de tonte et des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants:

- Du **LUNDI** au **VENDREDI** de **8H30 à 12H** et de **14H30 À 19H30**,
- Les **SAMEDIS** de **9H à 12H** et de **15H à 19H**,
- Les **DIMANCHES** et **JOURS FÉRIÉS** de **10H à 12H** et de **16H à 18H**.

Pour plus de détails concernant les troubles de voisinage :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE